

Qui m'accompagne ?

Vous disposez au sein de l'organisme de formation d'une référente handicap : **Pauline BRY**

Sa mission est de veiller à la prise en compte de l'accueil des apprenants en situation de handicap par l'ensemble des acteurs de l'établissement : équipe administrative, équipe pédagogique, accompagnateurs. Elle veille à votre accompagnement dans un souci d'équité, et vous accompagne dans vos démarches pour que vous puissiez accéder à la formation dans les meilleures conditions possibles.

Pauline BRY

Référente handicap et administrative

 pauline.bry@open-prod.com

 09 83 23 77 78

 06 58 23 55 04

Quand parler de mon handicap ?

A tout instant, vous pouvez faire part de votre handicap, et ce dès votre recherche de formation.

Dès l'instant que votre référente handicap est informée de votre situation, elle peut convenir d'un rendez-vous avec vous afin de mettre en

place les aménagements nécessaires au bon déroulement de votre formation.

Pour que ces aménagements soient mis en place, il vous sera demandé de fournir l'attestation de reconnaissance de votre situation de handicap ou tout autre document attestant de votre situation.

Comment est adaptée ma formation ?

Au cours de l'entretien que vous aurez avec la référente handicap, celle-ci déterminera avec vous, et en lien avec le responsable pédagogique, les aménagements et compensations dont vous aurez besoin.

En fonction de votre situation, ces aménagements et compensations peuvent varier.

A titre d'exemples, citons le tiers-temps ou l'installation d'un écran spécifique pour un poste informatique.

Les points vus pendant l'entretien:

- Vous interroger conjointement sur les difficultés qui pourraient être rencontrées, les besoins qui sont les vôtres.
- Réfléchir aux adaptations qui peuvent être proposées : adaptations organisationnelles, pédagogiques, adaptations des évaluations et de l'environnement de la formation.
- Analyser l'environnement de formation et les pratiques existantes à l'aide des ressources internes (équipe pédagogique, direction, etc)
- Vous appuyer sur vos expériences passées.
- Vous appuyer sur l'avis de personnes ressources externes (*réfèrent emploi, entreprise, famille/entourage, etc*)
- Rechercher si nécessaire une expertise plus pointue (*notamment en prenant contact avec le service d'appui aux situations individuelles de l'AGEFIPH*) (Ressource Handicap Formation RHF).

Comment est organisé le suivi de ma formation ?

Tout au long de votre formation, la référente handicap reste à votre écoute, de même que les responsables de formation si vous en ressentez le besoin. Ils suivent votre évolution et assurent une liaison entre vos intervenants. La référente handicap peut, si vous le souhaitez, vous orienter vers d'autres structures d'accompagnement avec lesquelles elle est en relation : L'Agefiph par exemple, acteur qui contribue à favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi de personnes handicapées dans les entreprises privées. La référente handicap s'engage à respecter le caractère confidentiel de vos échanges et ne transmet aucune information vous concernant sans votre accord.

Quels sont les outils mis à ma disposition ?

Suivant le handicap dont le/la stagiaire est atteint(e), un aménagement de la formation peut être nécessaire au niveau d'un matériel pédagogique spécifique ou d'un aménagement d'une partie des locaux.